

# Journée de formation organisée par l'Académie d'Amiens

## Langues et cultures de l'Antiquité

Lycée Louis Thuillier – jeudi 11 décembre 2014

### « Néron ou la fabrique du tyran. Lecture d'une *Vie des XII Césars* de Suétone »

Emmanuelle Valette

-Université Paris Diderot-Paris 7 / Centre de recherches AnHiMA (UMR 8210)-

evalette@ehess.fr

#### Plan :

Introduction : faut-il sauver l'écrivain Suétone ? Réhabiliter l'empereur Néron ? Le choix d'une approche anthropologique

I. Ecrire une *Vita* : Suétone, ni historien, ni biographe contemporain.

II. Néron, « souverain monstrueux » ? La fabrique du tyran romain.

III. Deux caractéristiques de Néron : la théâtralisation du pouvoir et le rapport à la Grèce. Etude de textes

Conclusions. La question de la norme. Comment lire les *Vies* ? A qui étaient-elles destinées ?

#### Points de vue critiques :

- Suétone a « souillé la pourpre des Césars » (G. Funaioli, *Real Encyclopädie*, IV A, 1, c. 619).

- « Les ressorts dont il [Suétone] use, le sang, le sexe, la violence, le surnaturel, ne sont pas les plus nobles »

(F. Delarue, « Suétone artiste », in *Vita Latina*, 134, 1994, p. 27–36).

- « Néron, c'est le mégalomane, obnubilé par les fantasmes d'un théâtre de l'absurde avant la lettre : son trait fondamental, c'est la vanité d'un cabotin *insanus* » (Eugen Cizek, *Structures et idéologie dans les Vies des Douze Césars*, 1977, p.150).

- « On étudiera successivement les rapports avec les épouses et concubines, puis les comportements caractérisés de débauche, enfin l'homosexualité » (Régis Martin, *Les douze Césars: du mythe à la réalité*, Les Belles Lettres, Paris, 1991, p. 125).

- « Depuis quelque temps, un véritable changement est en train de se produire dans les études sur Suétone et, par conséquent, dans l'image qu'on se fait de lui. <...> Il n'est plus question de juger Suétone comme une sorte de ramasseur de potins, amorphe et nigaud, mais comme un écrivain sérieux, capable de réfléchir sur ce qu'il écrit. <...> Il est certain que l'influence de Suétone sur le développement de la littérature universelle est plus importante qu'on ne le pense. En effet, on ne saurait nier qu'il est assez loin de témoigner d'un très grand talent littéraire : même si on ne le compare pas à Tacite, son génial contemporain – et tout parallèle avec celui-ci a toujours sensiblement nui au biographe - il faut reconnaître qu'il n'y avait pas en lui un artiste très émouvant. <...> Il n'empêche que Suétone apporte un témoignage précieux sur son époque, une des plus intéressantes de l'histoire de Rome. »

(Eugen Cizek, *Structures et idéologie dans les Vies des Douze Césars*, 1977, p. 1).

- « Si l'on peut rester réservé quant au jugement qu'il convient de porter sur la valeur littéraire de l'œuvre, on peut difficilement nier qu'il y ait chez lui des intentions littéraires, et le projet de dessiner des portraits, et non pas seulement de faire œuvre d'érudit »

(J. Gascou, *Suétone historien*, p. XI).

#### Passages commentés

##### I. ECRIRE UNE VITA

###### 1. *Bios/historia*.

Plutarque, *Vie d'Alexandre* 1 : « La vie d'Alexandre, roi de Macédoine, et celle de César, le vainqueur de Pompée, que je me propose d'écrire dans ce volume, m'offrent un si grand nombre de faits importants, que, pour toute préface à cet ouvrage, je prierai mes lecteurs de ne pas me faire un crime si, au lieu de raconter en détail toutes ces actions célèbres, je me contente d'en rapporter en abrégé la plus grande partie. Je n'écris pas des histoires, mais des Vies; d'ailleurs ce n'est pas toujours dans les actions les plus éclatantes que se montrent davantage les vertus ou les vices des hommes (οὔτε γὰρ ἱστορίας γράφομεν, ἀλλὰ βίους, οὔτε τὰς ἐπιφανέσταταις πράξεσι πᾶντως ἐνεστί δὲ λωσις ἔρεταις ἢ κακίαις). »

###### 2. Sources de première main...

Suétone, *Vie de Néron* 52 : « Il m'est tombé sous la main (*venere in manus meas*) des notes et des brouillons (*pugillares libellique*) contenant certains vers de lui, très connus : or, il était facile de voir qu'ils n'avaient pas été copiés ni écrits sous la dictée de quelqu'un (*non tralatos aut dictante aliquo*), mais incontestablement tracés par un homme qui médite et compose (*a cogitante atque generante exaratos*), tant il y avait de ratures, d'additions et de surcharges.

(// *Vie de Néron* 23 : « comme une lettre de son affranchi Helius l'avertissait que les affaires de Rome réclamaient sa présence, il lui répondit en ces termes (*rescripsit his verbis*) ... »

Vie de Néron 47 : « On trouva plus tard, dans son écritoire (*in scrinio inventa est*), une allocution préparée dans ce sens. »)

**3. La tradition.** Suétone, *Vie de Néron* 1 : « En effet, j'ai appris par la tradition (*accepimus*) que le premier, le second et le troisième des Ahenobarbi s'appelèrent Lucius... »

*Vie de Néron* 23 : « il n'était pas permis de sortir du théâtre, même en cas de nécessité. Aussi, dit-on (*dicuntur*), des femmes accouchèrent pendant le spectacle »

*Vie de Néron* 37 : « On prétend même (*creditur etiam*) qu'il voulut donner des hommes à déchirer et à dévorer tout vifs à certain glouton ».

*Vie de Néron* 34 : « On ajoute, et non sans garanties, certains détails plus atroces (*adduntur his atrociora nec incertis auctoribus*).

*Vie de Néron* 54 : « Certains rapportent même (*Et sunt qui tradunt*) qu'il fit périr l'histrien Pâris, parce qu'il le considérait comme un rival redoutable ».

**4.** *Vie de Claude* 41 : « Il <Claude> composa aussi un livre « Sur sa vie » (*De vita sua*) en huit volumes. »

**5.** *Vie d'Auguste* 61 : « Après avoir exposé comment Auguste était dans l'exercice du commandement et des magistratures, et indiqué la manière dont il gouvernait l'Etat dans le monde entier, dans la paix comme dans la guerre, je vais maintenant rapporter sa vie privée (*interiorem ac familiarem vitam*), quelles furent ses moeurs domestiques et sa conduite envers les siens, depuis sa jeunesse jusqu'au dernier jour de sa vie (*ad supremum vitae diem*) ».

**6. Définition de la méthode.** Suétone, *Vie d'Auguste* 9,1 : « Ayant présenté en quelque sorte le sommaire de sa vie, je vais en examiner une à une les différentes parties, non point en suivant l'ordre chronologique, mais en groupant les faits par catégories, de façon à rendre plus net leur exposé et leur étude. » *Proposita vitae eius velut summa, partes singillatim neque per tempora, sed per species exsequar, quo distinctius demonstrari cognoscique possint.* »

## II. FABRIQUER UN TYRAN ROMAIN

### Les mots pour le dire.

**7. Un « monstre » ?** *Néron*, 40,1 : « L'univers, après avoir supporté un tel prince (monstre ?) un peu moins de quatorze ans, le déposa enfin ». *Tale principem (monstrum ?) per quattuordecim annos perpessus terrarum orbis, tandem destituit.*

**8. Néron et ses ancêtres : des vices « héréditaires » ?** *Néron* 1,4 : « Il est important, je crois, de faire connaître plusieurs membres de cette famille, afin de pouvoir mieux montrer (*quo facilius appareat*) que si Néron « dégénéra » des vertus de ses ancêtres (*degenerasse a suorum virtutibus*), inversement, les vices (vicia cuiusque) de chacun d'eux se retrouvèrent en lui, comme s'ils lui avaient été transmis à la naissance (*quasi tradita et ingenita rettulerit*). »

**9. Prédications.** *Néron* 6, 1-2 : « Néron naquit à Antium, neuf mois après la mort de Tibère, dix-huit jours avant les calendes de janvier, au lever du soleil, en sorte qu'il fut frappé de ses rayons avant de toucher la terre. Parmi beaucoup de conjectures effrayantes (*multa et formidolosa*) qui furent faites à l'instant de sa naissance, on regarda comme un présage (*praesagio*) la réponse de Domitius son père aux félicitations de ses amis, 'qu'il ne pouvait naître d'Agrippine et de lui rien que de détestable et de funeste au bien public (*nisi detestabile et malo publico nasci*)'. »

**10. Une nature « inhumaine ».** *Néron* 7,2 : « À onze ans, il fut adopté par Claude, et confié aux soins de Sénèque, qui était déjà sénateur. (3) La nuit suivante, Sénèque rêva, dit-on, qu'il était précepteur de Caius César Caligula, et Néron vérifia bientôt ce songe, en trahissant, par des coups d'essai (experimentis), le caractère inhumain de sa nature (*proditā immanitate naturae*). »

**11. Le blâme et l'éloge.** *Néron*, 19,5 : « Tous ces actes, dont les uns ne méritent aucun blâme (*reprehensio*) et les autres sont même dignes d'éloges (*laude digna*), je les ai groupés en un seul développement (*in unum contuli*) pour les séparer (*secernerem*) des infamies et des crimes (*a probris ac sceleribus*) dont je vais parler ».

**12.** *Néron* 27 : « Peu à peu ses vices se développèrent (*paulatim invalescentibus vitiis*), à un tel point que, laissant là toute plaisanterie et tout mystère (*iocularia et latebras omisit*), il se jeta publiquement (palam) dans les plus grands excès, sans s'inquiéter du soin de les dissimuler (*nulla dissimulandi cura*) ».

### Vitia/virtutes

**13. Vices sur catalogue.** *Néron*, 26 : « Son libertinage (*petulantiam*), sa passion pour les plaisirs (*libidinem*), ses excès (*luxuria*), sa cupidité (*avaritiam*) et sa cruauté (*crudelitatem*) se manifestèrent d'abord graduellement (*sensim*) et de façon clandestine (*et occulte*), comme dans l'égarement de la jeunesse, et pourtant, même alors, personne ne put douter que ces vices n'appartinssent à son caractère (*naturae*) plutôt qu'à son âge (*aetatis*). »

**14. Modèles et contre-modèles.** *Néron*, 10 : « Pour mieux prouver encore ses bonnes dispositions, il déclara qu'il gouvernerait suivant les principes d'Auguste (*ex Augusti praescripto imperaturum se professus*) et ne laissa passer aucune occasion de manifester sa générosité et sa clémence (*liberalitatis neque clementiae*), voire même son amabilité (*ne comitatis quidem exhibendae*).

*Néron*, 30 : « Pour ce qui est des richesses et de l'argent (*divitiarum et pecuniae*), il estimait que la seule façon d'en jouir était de les gaspiller (*profusio*). Pour être avare et sordide à ses yeux (*avarus/sordidus*) il suffisait de compter ses dépenses; pour être vraiment splendide et magnifique, il fallait abuser et se ruiner (*abutere/perdere*). (2) Ce qu'il louait, ce qu'il admirait le plus dans son oncle Caius Caligula, c'était d'avoir gaspillé (*prodigere*) en peu de temps les richesses immenses laissées par Tibère. (3) Aussi ne garda-t-il aucune mesure dans ses libéralités, ni dans ses dépenses (*nec largiendi nec absumendi modum tenuit*). »

## Derrière des mots « neutres », un imaginaire grec ?

### L'exemple de la « *popularitas* » du tyran

15. Néron 53 : « Mais il avait surtout la passion de la popularité (*popularitate*) et prétendait rivaliser avec tous ceux (*omnium aemulus*) qui, à un titre quelconque, possédaient la faveur du public (*animus vulgi moverent*). Après ses succès au théâtre, le bruit courut qu'au prochain lustre il descendrait dans l'arène parmi les athlètes ».

16. *Caligula* 15,1 : « Lui-même enflammait aussi les cœurs par toutes sortes de gestes agréables au peuple (*omni genere popularitatis*) ».

17. *Popularitas = demagogia* ? Aristote, *Politique*, livre V (ou VIII) 1310 b-3 : « Presque tous les tyrans, on peut dire, ont été d'abord des démagogues, qui avaient gagné la confiance du peuple en calomniant les principaux citoyens. »

18. Aristote, *Constitution d'Athènes* XVI,1-10: « Pisistrate, comme nous l'avons dit, gouverna la cité moins en tyran qu'en citoyen respectueux de la Constitution. Il avait l'abord facile et plein de douceur, et se montrait indulgent à toutes les fautes. Il faisait aux pauvres, pour l'exploitation de leurs terres, des avances d'argent qui leur permettaient de ne pas interrompre leurs travaux de culture. <...> Ce n'est en effet que plus tard et par les excès de ses fils, que la tyrannie devint de jour en jour plus dure. Ce qu'on louait le plus en lui, c'étaient ses manières, qui dénotaient un ami du peuple, et sa bienveillance. »

### 19. Réécritures du même épisode : dans la litière d'Agrippine...

*Néron* 9,2 : « Ensuite il commença par faire étalage (*ostentatio*) de piété filiale (*pietatis*). <...> Quant à sa mère Agrippine, il lui laissa la haute direction de toutes les affaires privées et publiques. Le premier jour de son principat, il donna même comme mot d'ordre au tribun de garde : « la meilleure des mères », et souvent par la suite il se promena en public avec elle dans la litière d'Agrippine. »

*Néron* 28,6 : « On assure même que jadis, chaque fois qu'il allait en litière avec sa mère, il s'abandonnait à sa passion incestueuse (*libidinatum inceste*) et qu'il était dénoncé par les taches de ses vêtements (*maculis vestis proditum*) ».

Même procédé pour l'évocation du voyage en Achaïe (19,3 et 37,6) ; la visite de Tiridate à Rome (13 et 30,4) ou l'urbanisme de Néron (16,1 et 31, puis 38).

### *In aedificando* : politique monumentale et grands travaux

20. *La domus aurea* - Néron 31 : « Ce fut surtout dans ses constructions (*in aedificando*) qu'il gaspilla l'argent. Il étendit son palais depuis le mont Palatin jusqu'aux Esquilies. Il l'appela d'abord « le Passage ». Mais, le feu l'ayant consumé, il le rebâtit et l'appela « la Maison dorée » (*domus aurea*). Pour en faire connaître l'étendue et la magnificence (*spatio atque cultu*), il suffira de dire que, dans le vestibule, la statue colossale de Néron s'élevait de cent vingt pieds de haut; que les portiques à trois rangs de colonnes avaient un mille de longueur; qu'il renfermait une pièce d'eau, semblable à une mer bordée d'édifices qui paraissaient former autant de villes; qu'on y voyait des champs de blé, des vignobles, des pâturages, des forêts peuplées de troupeaux et d'animaux sauvages de toute espèce. <...> (4) Lorsqu'après l'avoir achevé, Néron inaugura son palais, tout l'éloge qu'il en fit se réduisit à ces mots: « Je commence enfin à être logé comme un homme ». Il entreprenait aussi la construction d'une piscine s'étendant de Misène au lac Averno dans laquelle devaient être amenées toutes les eaux thermales de Baïes ; le percement d'un canal depuis l'Averne jusqu'à Ostie permettant de se rendre dans cette ville en bateau, sans naviguer depuis la mer. »

21. *Néron*, 19 : « En Achaïe, il essaya de percer l'Isthme (de Corinthe), et harangua les soldats prétoriens pour les encourager à se mettre à l'ouvrage. Au signal de la trompette, il donna le premier coup de pioche, et emporta sur ses épaules un panier rempli de terre. »

// *Vie de Caligula* XXI, 3-4 : « Il rétablit les murs de Syracuse et les temples des dieux, tombés en ruine. Il voulait aussi reconstruire le palais de Polycrate à Samos, achever à Milet le temple d'Apollon Didyméen, et bâtit une ville au sommet des Alpes; mais, avant tout, percer l'isthme de Corinthe, et déjà il avait envoyé un centurion primipilaire pour prendre les dimensions nécessaires. »

*Caligula* XXXVII, 4-6 : « Dans la construction de ses palais et de ses villas, il ne tenait pas compte des règles de l'art et ne souhaitait rien tant (*concupiscebat*) que d'exécuter ce qui paraissait irréalisable (*quod posse effici negaretur*). (5) En conséquence, il jetait des digues dans une mer orageuse et profonde, taillait les rochers les plus durs, élevait des plaines à la hauteur des collines, et abaissait des montagnes au niveau du sol, avec une incroyable célérité, car le moindre retard était puni de mort. »

### Usages et détournements de mots grecs.

22. La « *sexualité transgressive* » du tyran ? (chap. 28-29 et 35).

*Néron* 28 : « Outre (*super*) ses détournements de jeunes gens libres (*ingenuorum paedagogia*) et son habitude de fréquenter des femmes mariées (*nuptarum concubinatus*), Néron viola (*vim intulit*) une vestale nommée Rubria. »

23. **Excentricités vestimentaires.** *Néron* 51 : « Dans sa mise et dans sa tenue (*cultum habitumque*), il manquait tellement de dignité (*pudendus*) qu'il arrangeait toujours sa chevelure en étages, la laissant même retomber sur sa nuque durant son voyage en Grèce, et que, souvent, il se présenta en public (*prodierit in publicum*) vêtu d'une robe de chambre (*synthesinam indutus* : robe de banquet), un mouchoir noué autour du cou (*ligato circum collum sudario*), sans ceinture ni chaussures (*sine cinctu et discalciatus*). »

### III. LA THEATRISATION DU POUVOIR ET LE RAPPORT A LA GRECE-commentaire de textes

#### **Texte 1 : Néron chanteur : son goût pour la musique ; ses débuts à Naples.**

**Vie de Néron 20 :** (1) *Inter ceteras disciplinas pueritiae tempore imbutus et musica, statim ut imperium adeptus est, Terpnium citharoedum uigentem tunc praeter alios accessit diebusque continuis post cenam canenti in multam noctem assidens paulatim et ipse meditari exercere coepit neque eorum quicquam omittere, quae generis eius artifices uel conseruandae uocis causa uel augendae factitarent; sed et plumbeam chartam supinus pectore sustinere et clystere uomituque purgari et abstinere pomis cibusque officientibus;* (2) *donec blandiente profectu, quamquam exiguae uocis et fuscae, prodire in scaenam concupiit, subinde inter familiares Graecum prouerbum iactans occultae musicae nullum esse respectum.* (3) *Et prodit Neapoli primum ac ne concusso quidem repente motu terrae theatro ante cantare destitit, quam incohatum absolueret nomen.* (4) *Ibidem saepius et per complures cantauit dies; sumpto etiam ad reficiendam uocem breui tempore, impatiens secreti a balineis in theatrum transiit mediaque in orchestra frequente populo epulatus, si paulum subbibisset, aliquid se sufferti tinnituum Graeco sermone promisit.* (5) *Captus autem modulatis Alexandrinorum laudationibus, qui de nouo comaeatu Neapolim confluerant, plures Alexandria euocauit.* (6) *Neque eo segnius adulescentulos equestris ordinis et quinque amplius milia e plebe robustissimae iuuentutis undique elegit, qui diuisi in factiones plausuum genera condiscerent (bombos et imbrices et testas uocabant) operamque nauarent cantanti sibi, insignes pinguis coma et excellentissimo cultu, puris ac sine anulo laeuis, quorum duces quadringena milia sestertia merebant.*

Durant son enfance, on l'avait, outre d'autres disciplines, imprégné de musique et, sitôt qu'il fut empereur, il fit venir Terpnus, un citharède alors en vogue, et durant plusieurs jours, il se tint à côté de lui, tandis qu'il chantait, après le repas et jusqu'à une heure avancée de la nuit. Puis, peu à peu, il se mit à travailler cet art lui-même et à s'y exercer, sans négliger aucune des précautions que les artistes de ce genre ont coutume de prendre pour conserver ou développer leur voix. Il allait même jusqu'à supporter sur sa poitrine une feuille de plomb, en se tenant couché sur le dos, à prendre lavements et vomitifs pour se dégager le corps, à s'abstenir de fruits et d'aliments nocifs. (2) Enfin, charmé de ses progrès, quoiqu'il eût la voix faible et voilée, il désira ardemment se produire sur scène. Il répétait de temps en temps à ses familiers ce proverbe grec : « De musique cachée, on ne fait point de cas ». (3) Ce fut à Naples qu'il débuta et, quoiqu'un tremblement de terre eût tout à coup ébranlé le théâtre, il ne cessa de chanter que lorsqu'il eut fini son air. (4) Il y chanta souvent, et plusieurs jours de suite. Bien mieux, comme il prenait un moment de repos pour refaire sa voix, ne pouvant supporter cette solitude, il revint au théâtre au sortir du bain et, dînant au milieu de l'orchestre, en présence d'un peuple nombreux, il lui promit en grec 'de faire retentir quelque chose de bien plein, aussitôt qu'il aurait un peu bu'. (5) Flatté des louanges que lui donnèrent en musique des habitants d'Alexandrie, récemment débarqués en foule à Naples, il en fit venir un plus grand nombre de cette ville. (6) Il n'en mit pas moins d'empressement à recruter partout des adolescents de famille équestre, et plus de 5000 jeunes plébéiens des plus robustes, pour leur faire apprendre, après les avoir divisés en factions, différentes sortes d'applaudissements, nommés « bourdonnements, bruits de tuiles et de tessons », afin d'être soutenu par eux lorsqu'il chantait ; on les reconnaissait à leur épaisse chevelure, à leur costume somptueux, à l'absence de tout anneau à leur main gauche, et leurs chefs gagnaient quarante mille sesterces.

#### **Texte 2 : Néron chante à Rome. Les Neronia**

**Vie de Néron 21 :** (1) *Cum magni aestimaret cantare etiam Romae, Neroneum agona ante praestitutam diem reuocauit flagrantibusque cunctis caelestem uocem respondit quidem in hortis se copiam uolentibus facturum, sed adiuuanti uulgi preces etiam statione militum, quae tunc excubabat, repraesentaturum se pollicitus est libens; ac sine mora nomen suum in albo profitentium citharoedorum iussit ascribi sorticulaque in urnam cum ceteris demissa intrauit ordine suo, simul praefecti praetorii citharam sustinentes, post tribuni militum iuxtaque amicorum intimi.* 2) *Vtque constitit, peracto principio, Niobam se cantaturum per Cluuium Rufum consularem pronuntiauit et in horam fere decimam perseuerauit coronamque eam et reliquam certaminis partem in annum sequentemque distulit, ut saepius canendi occasio esset. Quod cum tardum uideretur, non cessauit identidem se publicare.* (3) *Dubitauit etiam an priuatis spectaculis operam inter scaenios daret quodam praetorum sestertium decies offerente.* (4) *Tragoedias quoque cantauit personatus heroum deorumque, item heroidum ac dearum, personis effectis ad similitudinem oris sui et feminae, prout quamque diligeret.* (5) *Inter cetera cantauit Canacen parturientem, Oresten matricidam, Oedipodem excaecatam, Herculem insanum.* (6) *In qua fabula fama est tirunculum militem positum ad custodiam aditus, cum eum ornari ac uinciri catenis, sicut argumentum postulabat, uideret, accurrisse ferendae opis gratia.*

Comme il tenait beaucoup à chanter même à Rome, il recommença à célébrer les « jeux néroniens » avant la date prévue et, tout le monde ayant demandé instamment à entendre sa voix céleste, il répondit qu'il céderait à ce vœu dans ses jardins. Mais, ses gardes joignant leurs prières à celles du peuple, il promit volontiers de donner une représentation, et fit aussitôt inscrire son nom sur la liste des citharèdes qui devaient concourir ; il déposa comme eux son bulletin dans l'urne et entra à son tour avec les préfets du prétoire qui portaient sa cithare, suivi des tribuns militaires et accompagné de ses amis les plus intimes. (2) Lorsqu'il eut pris position et achevé son prélude, il fit annoncer par le consulaire Cluvius Rufus, qu'il chanterait Niobé, et il chanta en effet jusqu'à la dixième heure. Néanmoins il remit à l'année suivante l'attribution de cette couronne et les autres parties du concours pour avoir plus souvent occasion de chanter. Ce délai lui paraissant trop long, il ne se priva pas de se montrer en public. (3) Il ne craignit point de se mêler aux comédiens sur des théâtres particuliers, et un prêteur lui offrit en paiement un million de sesterces. (4) Il songea même à prêter son concours, avec des professionnels, à des spectacles privés, car un prêteur lui offrait un million de sesterces. Il figura aussi dans des rôles tragiques de héros et de dieux sous un masque fait à sa ressemblance, ou d'héroïnes et de déesses, sous des masques reproduisant les traits des femmes qu'il aimait le plus. Il chanta

entre autres "les Couches de Canacé", "Oreste meurtrier de sa mère", "Oedipe aveugle" et "Hercule furieux". (6) On raconte que, dans cette dernière pièce, un jeune soldat qui était de garde à l'entrée du théâtre, voyant qu'on parait son maître et qu'on l'attachait avec des chaînes, comme le demandait le sujet, s'élança pour lui porter secours.

Néron aurige : **Vie de Néron 22** : <...> (4) *Mox et ipse aurigare atque etiam spectari saepius uoluit positoque in hortis inter seruitia et sordidam plebem rudimento uniuersorum se oculis in Circo Maximo praebuit, aliquo liberto mittente mappam unde magistratus solent.* (5) *Nec contentus harum artium experimenta Romae dedisse, Achaïam, ut diximus, petit hinc maxime motus.* (6) *Instituerant ciuitates, apud quas musici agones edi solent, omnes citharoedorum coronas ad ipsum mittere.* (7) *Eas adeo grate recipiebat, ut legatos, qui pertulissent, non modo primos admitteret, sed etiam familiaribus epulis interponeret.* (8) *A quibusdam ex his rogatus ut cantaret super cenam, expectusque effusus, solos scire audire Graecos solosque se et studiis suis dignos ait.* (9) *Nec profectioe dilata, ut primum Cassiopen traiecit, statim ad aram Iouis Cassii cantare auspicatus certamina deinceps obiit omnia.*

<...> Bientôt Néron voulut conduire lui-même les chars, et même se donner souvent en spectacle. Après avoir fait son apprentissage dans ses jardins devant ses esclaves et le bas-peuple, il se montra aux yeux de tous dans le Grand cirque. Ce fut un de ses affranchis qui jeta la serviette, du lieu où les magistrats le font ordinairement. (5) Non content d'avoir essayé ses divers talents à Rome, il alla, comme nous l'avons dit, en Grèce, (6) uniquement parce que les villes où étaient établis des concours de musique avaient décidé de lui envoyer toutes les couronnes des citharèdes. Il les acceptait avec une telle reconnaissance que, non content de recevoir avant tous les autres les délégués qui les lui apportaient, il les admettait à ses dîners intimes. Comme certains d'entre eux l'avaient prié de chanter au cours du repas et s'étaient ensuite répandus en louanges, il déclara « que seuls les Grecs savaient écouter, qu'ils étaient les seuls auditeurs dignes de Néron et de son art ». Il partit donc, sans différer, et sitôt qu'il eut abordé à Cassiope, il fit ses débuts en chantant devant l'autel de Jupiter Cassius, puis, à partir de ce moment, se présenta dans tous les concours.

### **Texte 3 : Retour de sa tournée en Achaïe : le triomphe de Néron, détournement de rituel.**

**Vie de Néron 25** : (1) *Reuersus e Graecia Neapolim, quod in ea primum artem protulerat, albis equis introiit disiecta parte mVuri, ut mos hieroniarum est; simili modo Antium, inde Albanum, inde Romam; sed et Romam eo curru, quo Augustus olim triumphauerat, et in ueste purpurea distinctaque stellis aureis chlamyde coronamque capite gerens Olympiacam, dextra manu Pythiam, praeunte pompa ceterarumcum titulis, ubi et quos cantionum quoue fabularum argumento uicisset; sequentibus currum ouantium ritu plausoribus, Augustianos militesque se triumphi eius clamitantibus.* (2) *Dehinc diruto Circi Maximi arcu per Velabrum Forumque Palatium et Apollinem petit.* (3) *Incedenti passim uictimae caesae sparso per uias identidem croco ingestaeque aues ac lemnisci et bellaria.* (4) *Sacras coronas in cubiculis circum lectos posuit, item statuas suas citharoedico habitu, qua nota etiam nummum percussit.* (5) *Ac post haec tantum afuit a remittendo laxandoque studio, ut conseruandae uocis gratia neque milites umquam, nisi abens aut alio uerba pronuntiante, appellaret neque quicquam serio iocoue egerit, nisi astante phonasco, qui moneret parceret arteriis ac sudarium ad os applicaret; multisque uel amicitiam suam optulerit uel simultatem indixerit, prout quisque se magis parciusue laudasset.*

Revenu de Grèce à Naples, comme c'était dans cette ville qu'il avait pour la première fois produit ses talents, il y fit son entrée sur un char attelé de chevaux blancs, par une brèche pratiquée dans la muraille, selon l'usage des vainqueurs aux jeux sacrés. Il fit la même entrée à Antium, dans sa propriété d'Albe et dans Rome. Mais en outre, à Rome, il était sur le char qui avait servi autrefois au triomphe d'Auguste, revêtu d'un manteau de pourpre et d'une chlamyde parsemée d'étoiles d'or, la couronne olympique sur la tête, et la couronne pythique à la main droite, précédé d'un cortège portant ses autres couronnes, avec des pancartes qui indiquaient en quel lieu, de quels concurrents, pour quel chant ou pour quelle pièce il avait triomphé. Le char était suivi, comme pour les ovations, de gens qui applaudissaient et ne cessaient de crier qu'ils étaient « les Augustians et les soldats de son triomphe ». (2) Il passa par le Grand Cirque, dont on avait démoli une arcade, traversa le Vélabre et le Forum pour se rendre au temple d'Apollon sur le Palatin. (3) Partout, on immolait des victimes sur son passage; on y répandait du safran, on y jetait des oiseaux, des rubans et des friandises. (4) Il suspendit ses couronnes sacrées dans ses appartements, au-dessus des lits. Il y plaça aussi ses statues qui le représentaient en citharède, et fit même frapper une monnaie à cette effigie. (5) Par la suite, il fut si loin d'abandonner cet art ou même de le négliger, que, pour conserver sa voix, il n'adressa plus de harangue à ses soldats, sinon sans paraître lui-même, ou par la bouche d'un autre. D'autre part, il ne traita jamais aucune affaire plaisante ou sérieuse, sans avoir auprès de lui son maître de déclamation qui l'avertissait de ménager ses poumons, et de tenir un linge devant sa bouche. Enfin, bien des personnes gagnèrent son amitié ou s'attirèrent sa haine parce qu'elles lui avaient prodigué ou ménagé leurs louanges.

### **Texte 4 : Une drôle de guerre...**

**Vie de Néron 44** : (1) *In praeparanda expeditione primam curam habuit deligendi uehricula portandis scaenicis organis concubinasque, quas secum educeret, tendendi ad uirilem modum et securibus peltisque Amazonicis instruendi.* (2) *Mox tribus urbanas ad sacramentum citauit ac nullo idoneo respondente certum dominis seruorum numerum indixit; nec nisi ex tota cuiusque familia probatissimos, ne dispensatoribus quidem aut amanuensibus exceptis, recepit.* (3) *Partem etiam census omnes ordines conferre iussit et insuper inquilinos priuatarum aedium atque insularum pensionem annuam repraesentare fisco; exegitque ingenti fastidio et acerbitate nummum asperum, argentum pustulatum, aurum ad obrussam, ut plerique omnem collationem palam recusarent, consensu flagitantes a delatoribus potius reuocanda praemia quaecumque cepissent.*

Son premier soin, en préparant son expédition, fut de choisir des voitures pour transporter ses instruments de musique, de faire tondre comme des hommes celles de ses concubines qu'il voulait emmener avec lui et de les armer, comme des Amazones, de haches et de boucliers. Ensuite, il convoqua les tribus urbaines, pour leur faire prêter le serment militaire, mais aucun citoyen bon pour le service ne répondant à l'appel, il exigea des maîtres un nombre déterminé d'esclaves, et parmi tous ceux que chacun possédait il n'accepta que les sujets de choix, y compris même les intendants et les secrétaires ; il commanda encore aux citoyens de tous les ordres de fournir, à titre de contribution, une partie de leur capital et, par surcroît, aux locataires des maisons particulières et des maisons de rapport, de verser immédiatement au fisc une année de loyer ; se montrant d'ailleurs extrêmement difficile et rigoureux, il exigea des pièces neuves, de l'argent purifié au feu, de l'or passé au creuset, si bien que la plupart refusèrent ouvertement toute contribution, en réclamant d'un commun accord qu'on redemandât plutôt aux délateurs toutes les récompenses qu'ils avaient reçues.

### **Conclusion. Variation, effets de gradation, inédit : pragmatique du texte suétonien.**

*Vie de Néron* 30, 4-8 : « On aura peine à croire (*quod uix credibile uideatur*) qu'il fournissait à Tiridate huit cent mille sesterces par jour, et qu'à son départ il lui en accorda plus d'un million. (5) Il donna au joueur de luth Ménécrate et au gladiateur Spiculus les biens et les maisons de citoyens qui avaient eu les honneurs du triomphe. (6) Il fit faire des funérailles presque royales à l'usurier Paneros Cercopithecus qu'il avait déjà enrichi de possessions urbaines et rurales. (7) Il ne mit aucun habit deux fois. Il jouait aux dés à quatre cent mille sesterces le point. Il pêchait avec un filet doré, composé de fils de pourpre et d'écarlate. (8) Jamais il ne voyagea, dit-on, avec moins de mille voitures. Ses mulets étaient ferrés d'argent, et ses muletiers vêtus de belle laine de Canusium; ses cavaliers et ses coureurs portaient des bracelets et des colliers. »

### **Éléments de bibliographie**

- **Sur l'écriture de l'histoire à Rome et sur le genre de la Vita :**

- J. M. André et A. Hus, *L'histoire à Rome*, PUF, Paris, 1974.
- Arnaud-Lindet Marie-Pierre, *Histoire et politique à Rome. Les historiens romains (III<sup>ème</sup> av.J.C. - V<sup>ème</sup> ap.J.C.)*, Bréal, 2001 (III<sup>e</sup> partie : « le début du principat d'Auguste à l'assassinat de Domitien », pp. 173-228 et surtout chap. 4 : « le genre biographique »).

- Momigliano Arnaldo, *Les origines de la biographie en Grèce ancienne*, Circé 1991 (1<sup>ère</sup> éd. anglaise, 1971).

- Ratti Stéphane, *Ecrire l'histoire à Rome*, Les Belles Lettres, 2009 (chap. 5).

- Brian McGing et Judith Mossman (eds), *The limits of Ancient Biography*, 2006.

- **Sur Suétone :**

- Bradley K.R., *Suetonius' Life of Nero. An historical Commentary*, Latomus, Revue d'Etudes Latines, Bruxelles, 1978.

- Cizek Eugen, *Structures et idéologie dans les Vies des Douze Césars de Suétone*, Bucarest- Paris, Les Belles Lettres 1977.

- Elsner Jas et Masters Jamie (ed.), *Reflections of Nero*, Londres, 1994.

- Gasco Jacques, *Suétone historien*, Ecole française de Rome, 1984.

- Hellegouarc'h Joseph, « Histoire et biographie : le principat vu par Suétone (de Tibère à Néron) », dans *Vita Latina*, N°133, 1994.

- Macé Alcide, *Essai sur Suétone*, Paris, 1900.

- Wallace-Hadrill, *Suetonius*, Londres 1983 (2<sup>ème</sup> éd. 1995).

- **Sur Néron :**

A utiliser avec des élèves :

- Aziza Claude, *Néron, le mal-aimé de l'histoire*, Découverte-Gallimard, 2006.

- Site internet consacré à l'image de Néron dans le peplum : <http://www.peplums.info/pep13a.htm>

- Cizek Eugen, *Néron. L'empereur maudit*, Marabout-Université, n°486, 1988 (1<sup>ère</sup> éd. : *Néron*, Fayard, 1982 ; lire en particulier les chap. I à 4).

- Croisille M., Martin R., Perrin Y. (éd.), *Neronia V, Néron : histoire et légende*. Actes du V<sup>ème</sup> colloque international de la SIEN, Clermont-Ferrand et Saint-Étienne, 2-6 novembre 1994, Bruxelles, Latomus, 1999, coll. Latomus, 247, p. 75-85.

- Dupont Florence et Eloi Thierry, *L'érotisme masculin dans la Rome antique*, Paris, Belin 2001 (voir surtout V<sup>ème</sup> partie : « *Libidines et crudelitas*. Amours de tyran », pp. 263-323).

- Grimal Pierre, *Le procès Néron*, Livre de Poche, n°14128, Paris, 1997.

- Grimal Pierre, *Mémoires d'Agrippine*, ed. de Fallois 1992 (Livre de Poche 13508).

- Lefebvre Laurie, *La genèse de la légende de Néron ou la naissance d'un monstre dans la littérature latine et grecque des premiers siècles*, thèse soutenue à l'Université Charles de Gaulle-Lille 3, 2009.

- Lefebvre Laurie, « Néron », in F. Angelier et S. Bou (éd.), *Dictionnaire des assassins et des meurtriers*, Calmann-Lévy, 2012.

- **Sur la tyrannie et les représentations du tyran en Grèce ancienne**

- Gernet Louis, « Mariages de tyrans » (1968), *Anthropologie de la Grèce antique*, repris dans *Droit et institutions en Grèce antique*, Paris, Flammarion, 1984, pp. 229-249.

- Lanza Diego, *Le tyran et son public*, Paris Belin, 1997.

- Mossé Claude, *La tyrannie dans la Grèce archaïque*, Paris, PUF, 1969.

-Schmitt-Pantel Pauline, « Histoire de tyran ou comment la cité grecque construit ses marges », dans *Cahiers Jussieu*, n°5, *Les marginaux et les exclus dans l'histoire*, 1979, Paris, 10-18, pp. 217-231.

-Vernant, Jean-Pierre, « Le tyran boîteux : d'Œdipe à Périandre », in *Le temps de la réflexion*, II, 1981, p.235-255, repris dans Vernant J.P. et Vidal Naquet, *Mythe et tragédie* II, La découverte, 1995, p. 45-69.